

ELEVEN

By Bullpadel 

Art.3. Conditions d'accès aux terrains

3.1 Les installations sportives sont ouvertes tous les jours de 15h à 22.30h en semaine et de 9 h à 19 H le week end . Tous le jours de l'année. Sauf certains jours de congé.Le Bar reste cependant ouvert jusque 01H en semaine et 22H le week end.

3.2 L'accès aux terrains de padel est réservé exclusivement aux membres en ordre de cotisation et d'affiliation à la Tennis Vlaanderen à l'AFT , ou à l'AFP ainsi qu'aux arbitres et coachs des rencontres interclub, à l'exclusion des spectateurs.

3.3 Y sont également accès toutes les personnes invitées par un membre effectif ou adhérent et les visiteurs moyennant le paiement de la location du terrain avant le début de la partie soit au club-house soit par réservation via la plateforme playtomic

3.4 Le prix de la location des terrains est fixé annuellement par le Conseil d'administration. Le montant de la cotisation est fixée par l'assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration.

3.5 L'accès aux terrains de Padel est réservé aux membres adhérents de **Eleven by bullpadel** et aux visiteurs moyennant le paiement de la location du terrain. Le prix de la location des terrains est fixé annuellement par le Conseil d'administration.

3.6 Pour les invités et visiteurs non affiliés à une fédération de Padel, le Club décline toute responsabilité en cas d'accident.

3.7 L'accès aux courts et Padel n'est pas autorisé aux joueurs de moins de douze ans non accompagnés.

3.8 La cotisation annuelle n'est jamais remboursée ou reportée sauf pour raisons médicales moyennant la présentation d'un certificat médical.

3.9 Toute partie interrompue par les conditions climatiques ne sera pas remboursable aux personnes ayant louées « à l'heure » les terrains de Padel. Chaque locataire prend lui-même la décision de commencer la partie ou de l'annuler avant l'heure

les autres articles du ROI sont à consulter sur le site : www.elevenpadel.be

P.C.N Srl - Rue de l'industrie, 11 - 1400 Nivelles -TVA : BE 0763 625 273

@: info@elevenpadel.be - ☎ : +32 470 12 45 11

ELEVEN

By Bullpadel 

Art.10. Comportement sur les courts

10.1 Les terrains de Padel sont réservés à la seule pratique du Padel.

10.2 Il est interdit de sauter par-dessus le filet de tennis, de taper avec sa raquette sur les filets ou encore se coucher dessus . Il est interdit de fumer sur les terrains, d'y apporter des verres et bouteilles en verre et d'y abandonner des objets et déchets divers. Ainsi les boîtes de balles vides, les cannettes, les bouteilles d'eau, et autres débris doivent être déposés dans les poubelles disponibles sur les terrains et/ou le site.

10.3 Les joueurs sont priés de désactiver la sonnerie de leur GSM sur les terrains.

10.4 Tout joueur doit se comporter de façon correcte et respectueuse. Le « fair-play » doit être la règle dominante sur les terrains et en dehors de ceux-ci. Un mauvais comportement général ou le non-respect des règles du club pourra être sanctionné.

10.5 Les courts ne sont pas accessibles lorsqu'ils sont en réfection ou qu'ils sont jugés impraticables par le Conseil d'administration ou par toute personne mandatée par celui-ci.

10.6 L'organisation de tournois est soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

10.7 Il est interdit de crier sur les courts

10.8 Merci de respecter les horaires des parties planifiées.

les autres articles du ROI sont à consulter sur le site : www.elevenpadel.be

P.C.N Srl - Rue de l'industrie, 11 - 1400 Nivelles -TVA : BE 0763 625 273

@: info@elevenpadel.be - ☎: +32 470 12 45 11

ELEVEN

By Bullpadel 

Art.4. Réserveation Padel

4.1 Les réservations pour le Padel se font par les membres :

- via l'application dédiée accessible depuis le site internet du club www.elevenpadel.be
- sur place au club-house via l'ordinateur mis à disposition ou exceptionnellement par téléphone au club-house.
- via l'application playtomic sur smartphone ou sur le web

4.2 Les réservations pour le padel ne peuvent être faites qu'au nom des personnes qui joueront effectivement et doivent figurer sur la réservation.

4.3 Les visiteurs c'est-à-dire les non membres qui souhaitent jouer au padel peuvent réserver un terrain sur place via l'application informatique dédiée au club-house et moyennant le paiement de la location du terrain avant de jouer. La priorité est toutefois laissée aux membres en soirée à partir de 18h et le week-end.

4.4 En cas d'empêchement, il est obligatoire d'annuler la réservation afin de libérer le terrain pour d'autres membres. Toute réservation qui ne serait pas annulée 1h avant l'heure de début de la partie sera due que cela soit pour les visiteurs.ou les invités au Padel.

4.5 Les réservations pour le Padel se font au nom d'une seule personne qui s'acquitte du prix total de la location du terrain et uniquement via l'application dédiée et accessible depuis le site internet du club www.Elevenpadel.be ou au club-)house.

4.6 Les joueurs qui souhaitent louer ou acheter une raquette de Padel, des balles pourront s'adresser au club-house.

les autres articles du ROI sont à consulter sur le site : www.elevenpadel.be

P.C.N Srl - Rue de l'industrie, 11 - 1400 Nivelles -TVA : BE 0763 625 273

@: info@elevenpadel.be - ☎: +32 470 12 45 11

ELEVEN

By Bullpadel 

Art.2. Conditions d'accès au site de Eleven by Bullpadel

2.1 Le club-house, comprenant la terrasse, la pelouse, les terrains de pétanque, sont accessibles:

- aux membres effectifs et adhérents de **Eleven by Bullpadel**
- aux personnes invitées par un membre effectif ou adhérent,
- aux visiteurs ayant réservés un terrain de Padel.

2.2 Les animaux de même que les jeux dangereux, les planches à roulettes, trottinettes,..., ne sont pas admis de même que les postes de radio, C.D., T.V.

2.3 Il est interdit de rouler à vélo ou à moto à l'intérieur du site

2.4 Il est demandé à tous de maintenir les lieux en parfait état de propreté et de déposer les déchets dans les poubelles prévues à cet effet et de remettre tables, chaises et transats à l'endroit où ils ont été pris.

La vaisselle prise en dehors du club-house et de la terrasse est à rapporter au comptoir.

2.5 Le mobilier du club-house et/ou de la terrasse ne pourra être déplacé aux abords des terrains ou à un autre endroit, sauf par le gérant à l'occasion de manifestations exceptionnelles.

2.6 En cas de dégradation volontaire des infrastructures, outre les frais de réparation ou de remplacement, le Conseil d'administration peut prendre des sanctions jusqu'à à interdire l'accès au responsable.

2.7 Les visiteurs, invités ou membres adoptent une tenue descente.

2.8 Il est interdit de fumer à l'intérieur du club-house

les autres articles du ROI sont à consulter sur le site : www.elevenpadel.be

P.C.N Srl - Rue de l'industrie, 11 - 1400 Nivelles -TVA : BE 0763 625 273

@: info@elevenpadel.be - ☎: +32 470 12 45 11

ELEVEN

By Bullpadel 

Art.11. Club-house et espaces verts

11.1 La loi interdit de fumer à l'intérieur du Club-house.

11.2 Tout apport de boissons ou de nourriture est interdit dans le club-house et la terrasse.

11.3 Les sacs de padel ne peuvent être déposés sur les tables.

11.4 A l'exception des tombolas ou loteries autorisées par le Conseil d'administration, les jeux d'argent et de hasard sont strictement interdits dans toute l'enceinte du club.

11.5 Il est interdit aux membres de se tenir dans les endroits réservés au service de la gérance (cuisine, comptoir, etc...)

11.6 Les consommations et collations sont à payer quotidiennement. Si la gérance déroge à cette pratique en faveur d'un consommateur, elle le fait sous sa propre responsabilité

11.7 La terrasse du club House, le club-house et les salles de réunion sont fermées après 24 heures.

11.8 Il est strictement interdit de jeter des mégots sur la terrasse , sur le parking ou sur la pelouse, de cueillir des fleurs, de grimper aux arbres, sur les infrastructures sportives, de jeter des papiers ou des débris, en un mot d'abîmer ou de modifier en quoi que ce soit les espaces naturels qui entourent le club.

11.9 L'usage des pailles en plastique est interdit.

les autres articles du ROI sont à consulter sur le site : www.elevenpadel.be

P.C.N Srl - Rue de l'industrie, 11 - 1400 Nivelles -TVA : BE 0763 625 273

@: info@elevenpadel.be - ☎: +32 470 12 45 11